

COMMUNE DE RIOUX MARTIN
2021/ 23**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt six octobre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de RIOUX MARTIN, s'est réuni à la mairie de RIOUX MARTIN en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités locales.

Présents : PANNETIER G. DEMPTOS B. NAU E. ANTOINE L JALLET B. VESSIERE JF..
MERCADÉ MJ. MILHAC JP. MAIS MC

Absents excusés : MATHIEU A .BERNARD S

Secrétaire de séance : ANTOINE L

Date de convocation : 15 octobre 2021

Objet : Partage de la cotisation du Centre National d'Action Sociale

Monsieur Laurent ANTOINE, 1^{er} adjoint, expose au Conseil Municipal que la Commune adhère depuis plusieurs années au CNAS pour ses deux agents, Mme MOREAU Annick qui travaille également sur la Commune de SAINT VALLIER et Mme CHAPRON Géraldine qui travaille également depuis peu au SABV Dronne Aval, sachant que c'est la Commune de RIOUX MARTIN qui paie intégralement la Cotisation annuelle.

Aussi, afin de répartir la charge, une convention de participation a déjà été passée avec la Commune de SAINT VALLIER pour Mme MOREAU Annick, participation qui correspond à 43.48 % de la cotisation annuelle pour un agent.

Monsieur Laurent ANTOINE, 1^{er} adjoint, propose donc de conventionner également avec le SABV Dronne Aval pour Mme CHAPRON Géraldine, afin que le SABV Dronne Aval, prenne également à sa charge, une partie de la cotisation, le SABV Dronne aval participera à hauteur de 53.33 % de la cotisation annuelle pour un agent.

Monsieur Laurent ANTOINE, 1^{er} adjoint, demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

ACCEPTÉ qu'une convention soit passée avec le SABV Dronne Aval à compter du 01 janvier 2022
AUTORISE le 1^{er} Adjoint à signer cette convention.

Pour copie conforme,



le Maire
PANNETIER Gaël

P.ole Maire le 1er adjoint
[Signature]